

**REGLEMENT Du TOURNOI JEUNES**  
**Simple Minimes/Cadets de BAD TREMBLAY**  
**Dimanche 19 Mars 2017**

- Le tournoi se déroule selon les règles de la FFbAd.
- Le numéro d'autorisation du tournoi est : 16.BRET.35/TI.L./012
- Le juge arbitre du tournoi est Mickael LEDUC.
- La date limite pour la réception des inscriptions est fixée au 11 mars 2017 à 10h00. Tout forfait après cette heure devra être justifié (certificat médical) et ne sera en aucun cas remboursé. En cas de surnombre pour les inscriptions reçues et payées avant la date limite, priorité sera d'abord donnée au classement puis ensuite, à la date de réception du courrier.
- La compétition est ouverte aux catégories de minimes à cadets licenciés à la FFbAd, classés de NC à R4, n'ayant pas un classement supérieur au tableau dans lequel il est inscrit.
- Le tournoi est géré sous BADPLUS. Quelque soit le tableau, toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries.
- Les droits d'engagement sont de 3€.
- Des préinscriptions peuvent être effectuées en envoyant un email à [rossi.bzh@free.fr](mailto:rossi.bzh@free.fr). L'inscription sera validée à la réception du règlement. L'inscription devra être envoyée à Sébastien ROSSIGNOL, Jaunet 35560 Noyal sous Bazouges à l'ordre du BCPF Tremblay.
- Pour tous les tableaux, la première phase se déroule sous forme de poules, puis par élimination directe après les sorties de poules.
- Les tableaux seront effectués le 15 Mars 2016 et les convocations seront disponible sur le site du club : <http://www.bcpf.fr>
- Les tableaux seront scindés en deux ou regroupés en fonction du nombre d'inscrits.
- Les rencontres se déroulent en auto-arbitrage. Le comité d'organisation a la faculté de désigner un arbitre.
- Le volant officiel de la compétition est le Yonex MAVIS 300 fournis par les organisateurs. Les volants plumes sont à la charge des joueurs.
- Chaque joueur doit présenter sa licence en règle le jour du tournoi.
- Tout joueur ne se présentant pas sur le terrain après trois appels peut être déclaré forfait par le juge-arbitre. Il est rappelé à ce titre que les horaires affichés sont théoriques, les matchs peuvent être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé. Si un joueur souhaite s'absenter, il doit prévenir la table de marque.
- Les joueurs ont droit à trois minutes de préparation (test de volant compris) à partir du moment où leur match a été annoncé. Ce temps doit impérativement être respecté.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueurs désignés et les arbitres. Chaque joueur ayant droit à 2 coachs, ces personnes peuvent être présentes sur les bords des terrains.
- Le comptage des points se fait selon les règles adoptées par la FFbAd. Deux personnes maximums seront autorisées à rejoindre les joueurs pendant les arrêts de jeu.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes, cette durée pourra être réduite sous demande des intéressés.
- Pendant le point, un volant qui touche l'infrastructure de la salle est considéré comme « faute ». Au service, il est remis une fois.
- Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- Les décisions du juge-arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
- Le comité d'organisation pourra, pendant la durée de la compétition, prendre des photos, vidéos, celles-ci pourront être diffusées sur le site internet ou publication du club. Toute personne ne souhaitant pas voir son image utilisée devra le signaler auprès des organisateurs.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols, d'accident ou d'incident.

**Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement qui sera affiché dans la salle.**

**Le comité d'organisation**

**Le juge-arbitre**